Le journal de l'Adapei de Loire-Atlantique

Papillonnages

N°26 / octobre 2006

HORS-SÉRIE

Projet associatif global

Résultats enquête auprès des familles

ÉDITO

RÉNOVER notre projet associatif global

Depuis 50 ans, notre association conduit ses actions en faveur des personnes handicapées mentales et de leurs familles sur la base de valeurs qui ont été clairement exprimées dans notre Projet associatif global validé en assemblée générale en 1997 et dont chacun d'entre vous a certainement pris connaissance.

L'évolution de la société et des textes législatifs ces dernières années a amené notre conseil d'administration à s'interroger sur l'adaptation de ce document référence de notre association. En effet, les lois de 2002 concernant les établissements (projet d'établissement, projet individuel) et la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, doivent être complètement prises en compte dans notre PAG. Au-delà de cette démarche de mise à jour, nous avons souhaité connaître **votre perception** de notre association et **les besoins nouveaux** des familles afin de définir avec pertinence les évolutions à prendre en compte dans l'affirmation de nos valeurs et la définition de nos objectifs

Pour ce faire, nous avons choisi une méthode. L'enquête auprès de toutes les familles, dont ce *Papillonnages* spécial vous restitue les résultats, en est la première étape.

Ces résultats serviront de point de départ pour mener une **réflexion approfondie** des militants et des cadres dans toutes les instances associatives (CA, bureau de section…).

A l'issue de cette deuxième étape, une synthèse établie par une commission permettra la prise en compte dans la rédaction du nouveau PAG des éléments les plus importants.

L'ultime étape sera **la validation du texte final soumis à approbation lors de l'assemblée générale 2007.**

Ce processus démocratique doit aboutir à un nouveau projet associatif global propre à prendre en compte votre perception de l'Adapei 44, les nouveaux besoins des familles et les évolutions législatives récentes.

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous remercier de votre participation à cette enquête dont le questionnaire, composé de **30 questions principales avec 84 items** de réponses, a été envoyé à toutes les familles ayant une personne accueillie.

Malgré la difficulté que cela représentait, vous avez été très nombreux à nous répondre et c'est pour nous le gage de l'intérêt que vous portez à notre action. Cette première satisfaction ne fait que renforcer notre conviction et notre engagement au profit des personnes handicapées mentales et de leurs familles.

DOMINIQUE MOREAU

Vous trouverez dans les dernières pages de ce document des informations sur l'Adapei 44 propres à réduire la méconnaissance au sujet des responsables et des projets observés dans l'enquête.

L'ENQUÊTE

4 Participation
4 Représentativité

PERCEPTION GLOBALE

6 Satisfaction générale
7 Satisfaction en fonction de l'âge

BUTS ET ACTIONS

8 Buts partagés
9 Pertinence des actions menées
10 Effets de l'action associative pour la personne handicapée

VALEURS ASSOCIATIVES

12 Droit des personnes
14 Solidarité
15 Implication

VISIBILITÉ

17 Connaissance de l'association
18 Communication
20 Accès à l'information

L'ADAPEI 44

21 Quelques chiffres
22 Bureau et présidents de section
23 Projets en cours

Papillonnages

Le journal de l'Adapei de Loire-Atlantique

Adapei de Loire-Atlantique : Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales • 11-13 rue Joseph Caillé • BP 30824 • 44008 Nantes Cedex 1 • Tél. 02 40 12 22 90 • Fax 02 40 12 22 99 • Directeur de la publication : Pierre Guérin • Comité derédaction : D. Arenou, S. Biette, Y. Courant, S. Doré, C. Douscelin, C. Genty, P. Guérin, D. Lorre, M. Marhadour, C. Quelennec • Illustrations : Francis Maillot • Création et réalisation graphique : Le Kwalé, Nantes • Impression : Imprimerie Planchenault, Ancenis.

L'enquête

Participation

Environ **1 200 questionnaires** ont été envoyés aux familles ayant une personne accueillie dans un établissement de l'Adapei 44 (adhérents ou non adhérents). **634 questionnaires ont été remplis** puis retournés à l'association, soit un taux élevé de réponses puisque cela fait près d'une personne sur deux.

Représentativité

2/3 des familles sont adhérentes, 1/3 des familles ne sont pas adhérentes
1 personne sur 10 est elle-même handicapée
1 personne sur 10 est adhérente d'une autre association

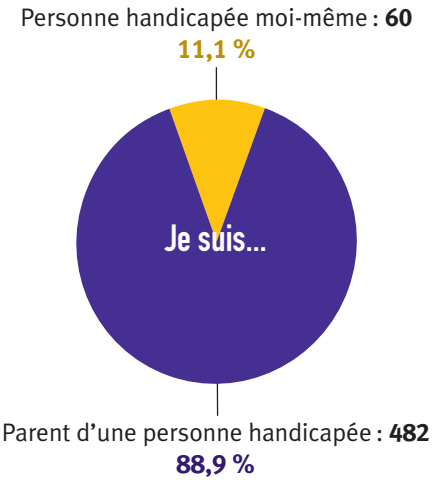

Âge de la personne interrogée

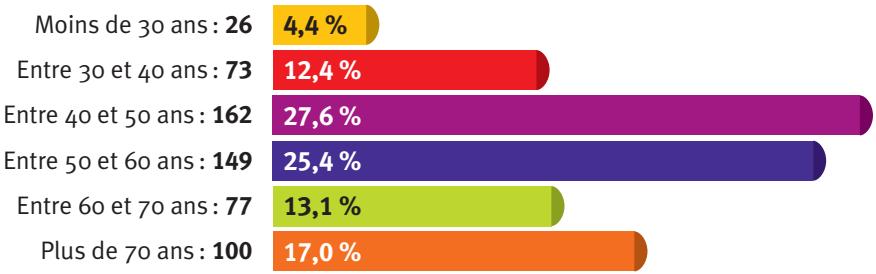

Âge de l'enfant

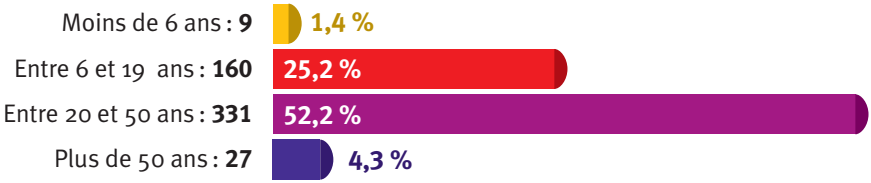

Lieu d'habitation

Établissement fréquenté

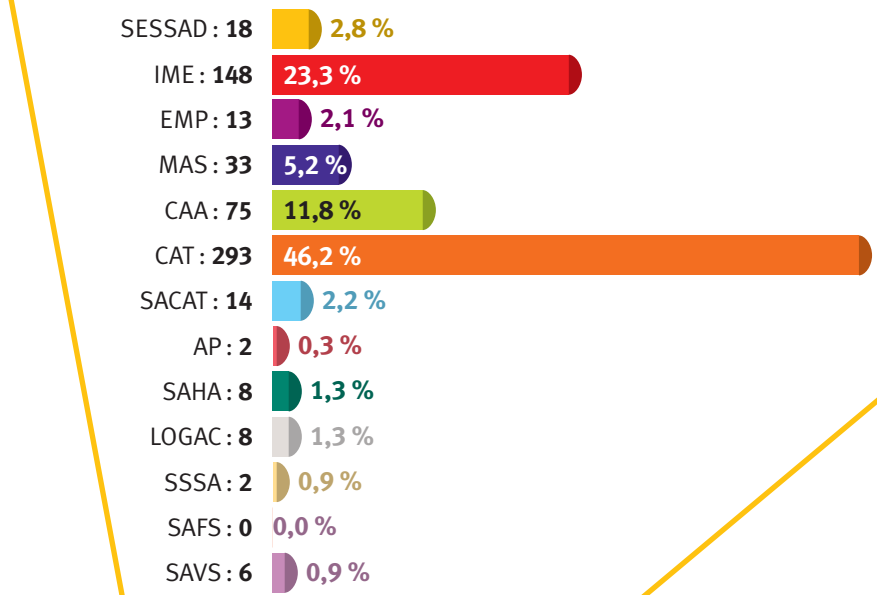

Perception globale

Satisfaction générale

Près de **9 personnes sur 10** sont satisfaites de l'action de l'Adapei 44, près de **8 sur 10** estiment qu'elle leur apporte quelque chose, **93 %** des adhérents sont satisfaits, **75 %** des non-adhérents.

D'une manière générale, je suis satisfait de l'action de l'Adapei 44...

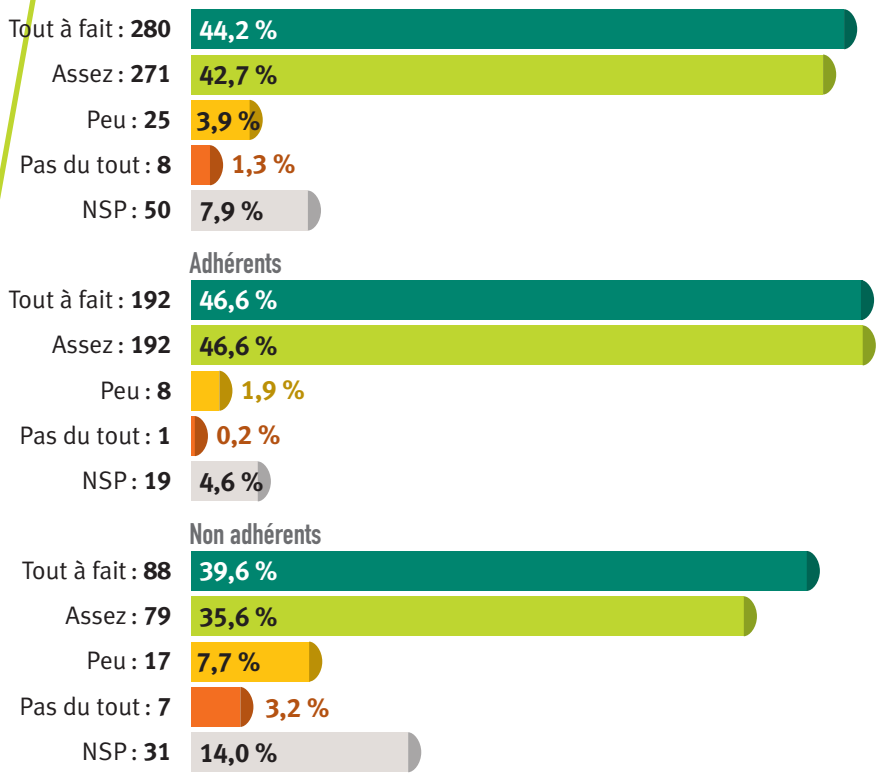

Dans ma situation, j'estime que l'Adapei 44 m'apporte quelque chose

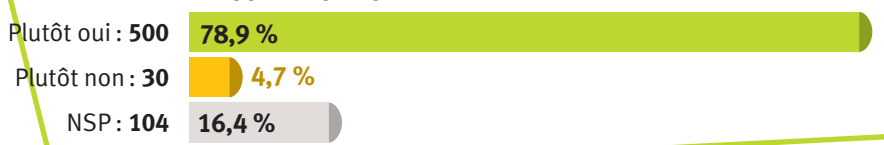

Satisfaction en fonction de l'âge

Un fort taux de satisfaction, au moins égal à **70 %**, pour toutes les tranches d'âges. Les moins satisfaites sont les personnes âgées de moins de 30 ans (72%), les plus satisfaites sont les personnes âgées de plus de 70 ans (96%).

Satisfaction selon l'âge de la personne interrogée

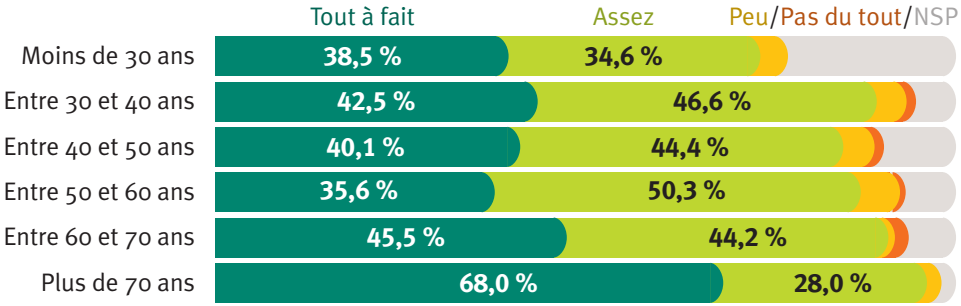

La satisfaction peut être également mise en relation avec l'opinion des personnes interrogées sur l'avenir de la qualité de vie des personnes handicapées.
On constate que les personnes se déclarant satisfaites de l'action de l'Adapei 44 sont plus enclines à être « optimistes ».

En ce qui concerne l'avenir de la qualité de vie des personnes handicapées mentales, je suis...

4 personnes sur 10 se disent plutôt pessimiste ou pessimiste.

Vision de l'avenir en fonction de l'âge de la personne interrogée

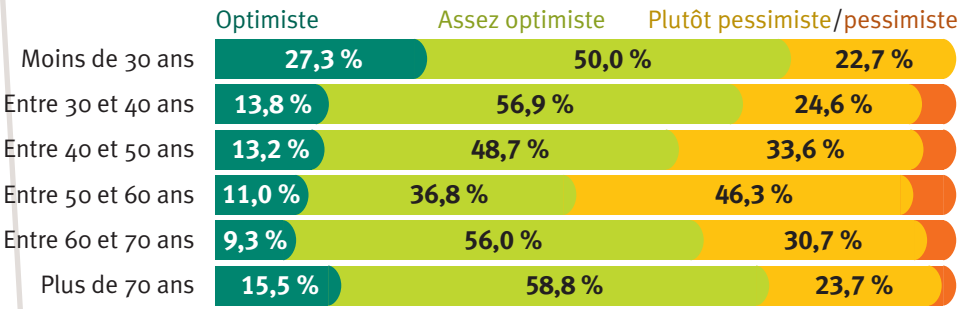

Les moins de 30 ans **(77 %)** et les plus de 70 ans **(74 %)** sont les plus optimistes, les 50-60 ans sont les plus pessimistes **(47 %)**.

Buts et actions

Buts partagés

La comparaison entre les buts poursuivis selon les familles et ceux définis comme importants par celles-ci démontre que les buts sont clairement reconnus et partagés.

Selon moi, les buts poursuivis par l'Adapei sont...

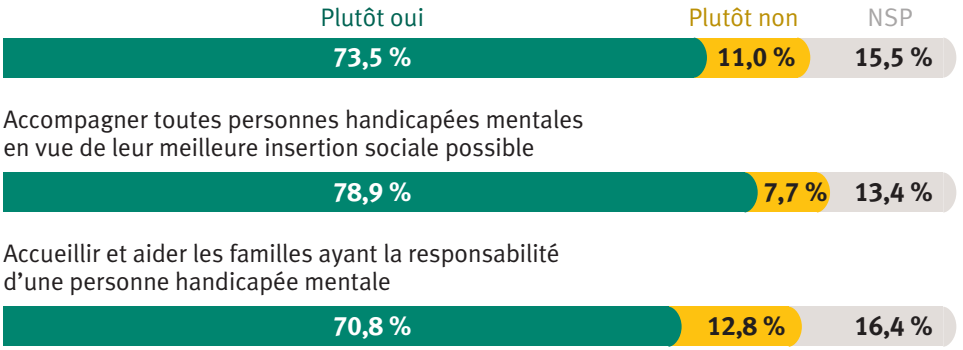

Classement des buts importants :

1. l'insertion sociale des personnes
2. la mise en œuvre du projet individuel
3. l'accueil et l'aide aux familles

Pour moi, les buts importants sont...

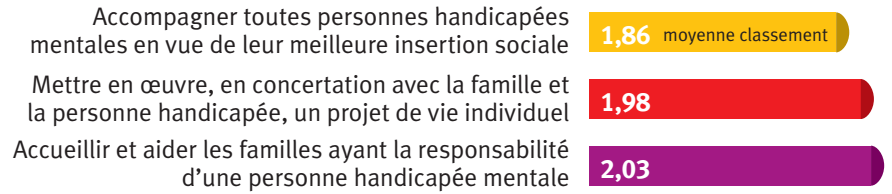

La perception est la même chez les adhérents et chez les non adhérents.

Pertinence des actions menées

On constate une parfaite adéquation entre le classement des actions jugées les plus importantes par les familles et celles considérées comme principales par l'Adapei 44 :

1. La création d'établissements et de services adaptés aux besoins des personnes handicapées. Ce point apparaît clairement comme l'action jugée prioritaire par les sondés.
2. La gestion des établissements et des services en les adaptant à l'évolution des besoins.
3. La défense des intérêts des familles et personnes handicapées mentales auprès des pouvoirs publics.

Selon moi, les actions importantes sont...

Mettre en œuvre les solutions adaptées aux personnes handicapées mentales par la création d'établissements et de services

1,82 moyenne classement

Gérer les établissements et les services et les adapter à l'évolution des besoins

3,01

Défendre les intérêts des familles et des personnes handicapées mentales auprès des pouvoirs publics

3,19

Permettre la mobilité des personnes handicapées entre les différentes structures selon leur besoins

3,66

Inviter les familles et les amis à participer à la vie de l'association

4,87

Informer l'opinion publique

5,24

Être attentif et ouvert aux évolutions de l'environnement économique et social

5,64

Effet de l'action associative pour la personne handicapée

Je juge les effets des actions de l'Adapei pour la personne handicapée sur...

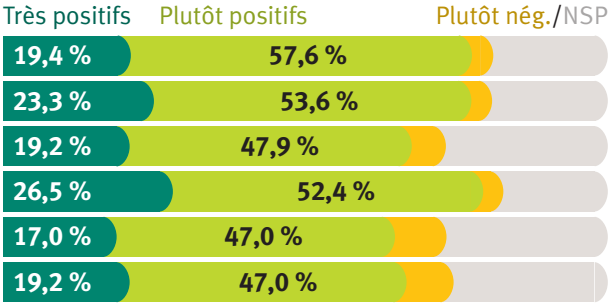

Effets nettement les mieux reconnus

- les droits
- la protection
- la reconnaissance de la personne

Effets peu reconnus

- les choix de la personne pour son projet de vie
- l'insertion sociale

Sur les 634 personnes interrogées en moyenne **plus de 70 %** ont un avis positif sur l'action menée en faveur des familles, c'est-à-dire sur la solidarité, l'accueil et l'aide apportée.

Je juge les effets des actions de l'Adapei sur...

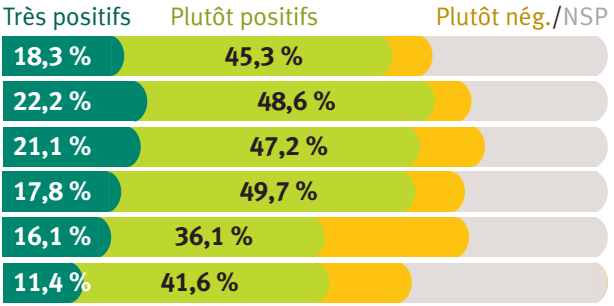

L'influence de l'Adapei 44 sur les pouvoirs publics en vue de la création d'établissements est le point le moins bien perçu par les sondés.

Les 155 personnes critiques sur ce point sont principalement âgées de 40 à 60 ans.

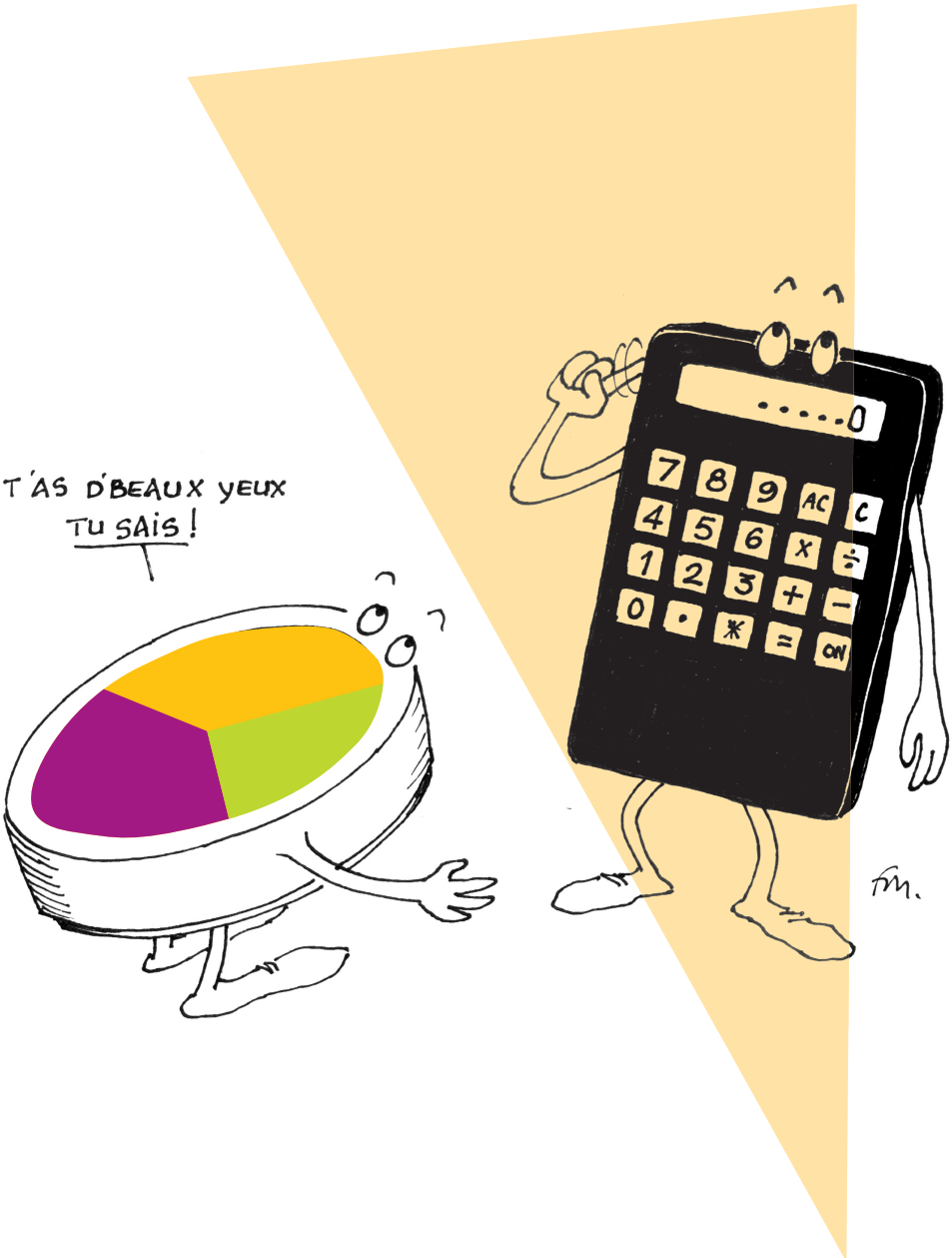
T'AS D'BEAUX YEUX
TU SAIS !
.....0
7 8 9 AC C
4 5 6 x ÷
1 2 3 + −
0 • * = ON
fm.

Valeurs associatives

Droit des personnes

En moyenne **75 %** des personnes considèrent que l'Adapei 44 défend les droits fondamentaux des personnes handicapées. Les droits les mieux défendus sont ceux de l'emploi et des loisirs, les moins bien défendus sont ceux de la scolarisation, de la culture et de l'information.
Pour l'ensemble du tableau, aucune distinction en fonction du profil d'adhésion ni du lieu d'habitation n'est significative. Le taux moyen pour l'ensemble des réponses est le suivant : **72,5 % d'avis positifs.**

169 sondés ont un ou des enfants âgés de 6 à 19 ans, **71 %** d'entre eux pensent que l'Adapei 44 défend l'accès à la scolarisation pour leur(s) enfant(s).
Les personnes âgées de moins de 30 ans sont la frange de population la plus critique envers la défense du droit à la scolarisation.
Concernant le droit à la vie affective, la population en CAA se prononce avec **80 %** d'avis positifs.
Sur les 293 personnes ayant un enfant en CAT ou étant elles-même en CAT, **71,7 %** trouvent que l'Adapei 44 défend l'accès à des ressources décentes.

J'estime que l'Adapei défend les droits suivants

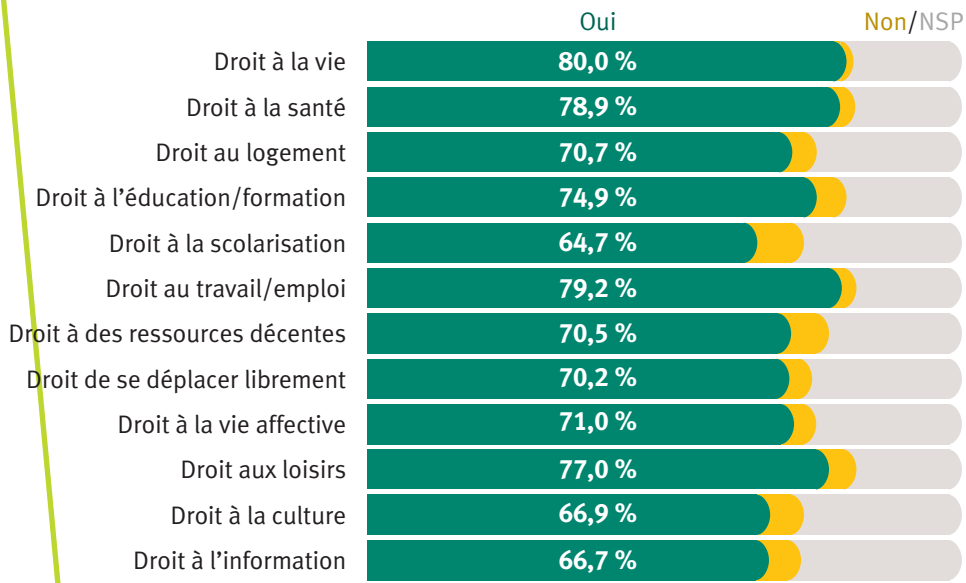

Le tableau ci-dessous montre la perception des personnes handicapées elles-mêmes sur l'action de l'Adapei 44 concernant l'ensemble de leurs droits.

Défense des droits selon la personne handicapée

	Oui	Non	NSP
Droit à la vie	79,7 %	3,3 %	20,0 %
Droit à la santé	**78,3 %**	1,7 %	20,0 %
Droit au logement	63,3 %	**10,0 %**	26,7 %
Droit à l'éducation/formation	51,7 %	8,3 %	30,0 %
Droit à la scolarisation	53,3 %	**16,7 %**	30,0 %
Droit au travail/emploi	**78,3 %**	0,0 %	21,7 %
Droit à des ressources décentes	63,3 %	6,7 %	30,0 %
Droit de se déplacer librement	68,3 %	6,7 %	25,0 %
Droit à la vie affective	63,3 %	6,7 %	30,0 %
Droit aux loisirs	76,7 %	3,3 %	20,0 %
Droit à la culture	58,3 %	**11,7 %**	30,0 %
Droit à l'information	61,7 %	**11,7 %**	26,7 %

60 personnes handicapées ont répondu au questionnaire.

Solidarité

Près de **8 personnes sur 10** (76 %) estiment que l'Association fait preuve d'un plein esprit de solidarité entre les familles.

J'estime que l'Adapei 44 met en œuvre ses actions dans un plein esprit de solidarité avec les familles

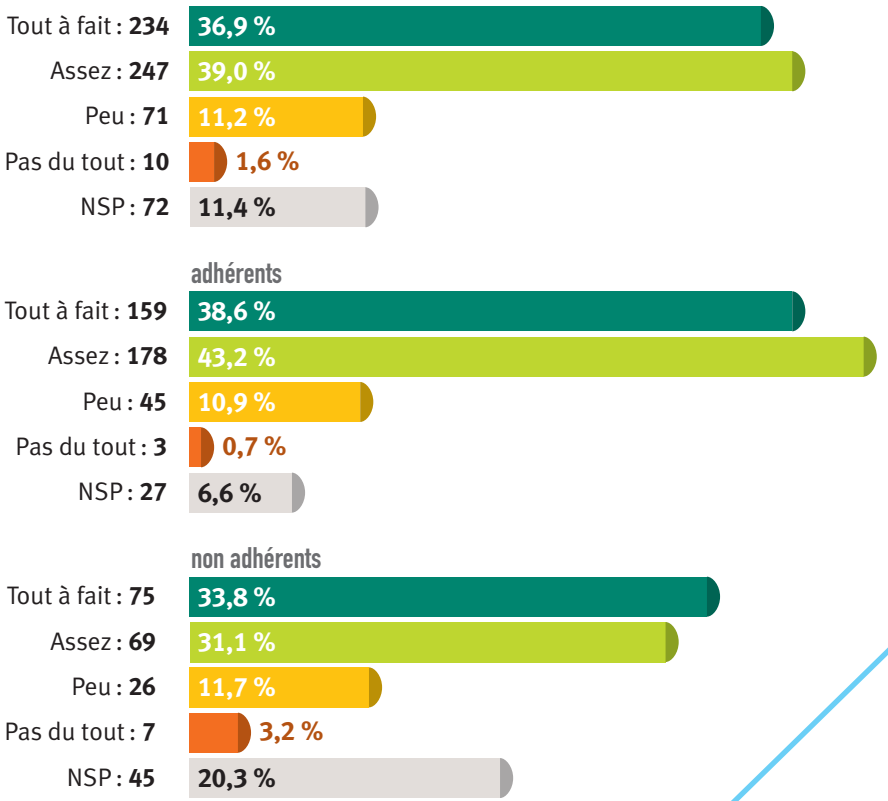

Implication

58 % des personnes interrogées se disent « tout à fait » et «assez » impliquées dans la démarche associative.

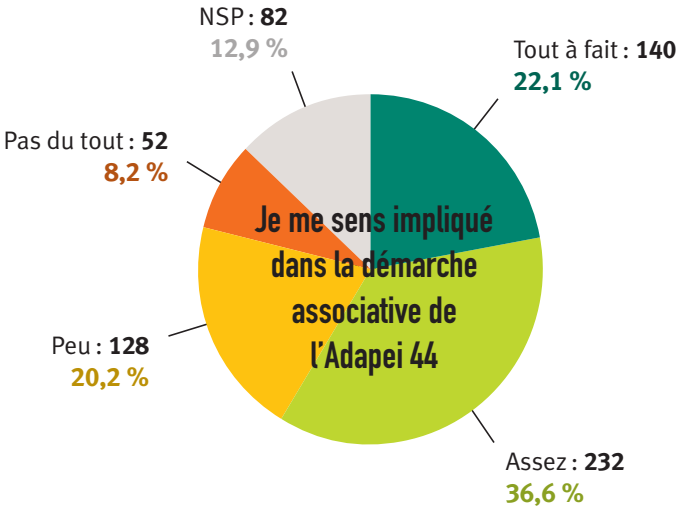

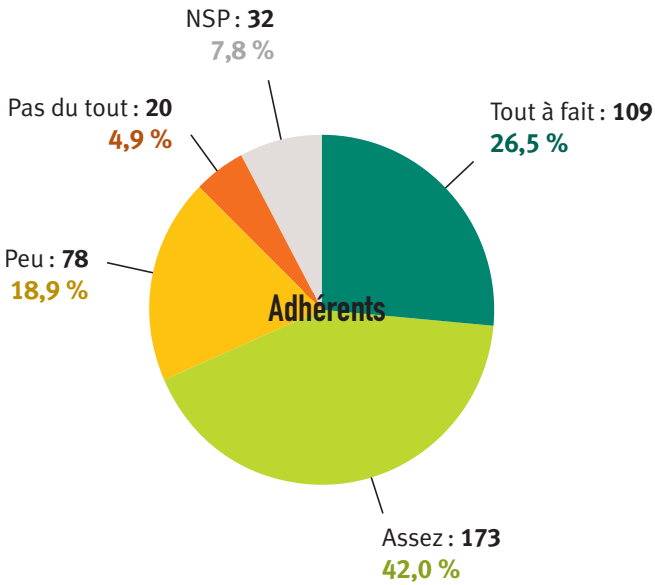

Mais un quart de nos d'adhérents se disent peu ou pas du tout impliqués.

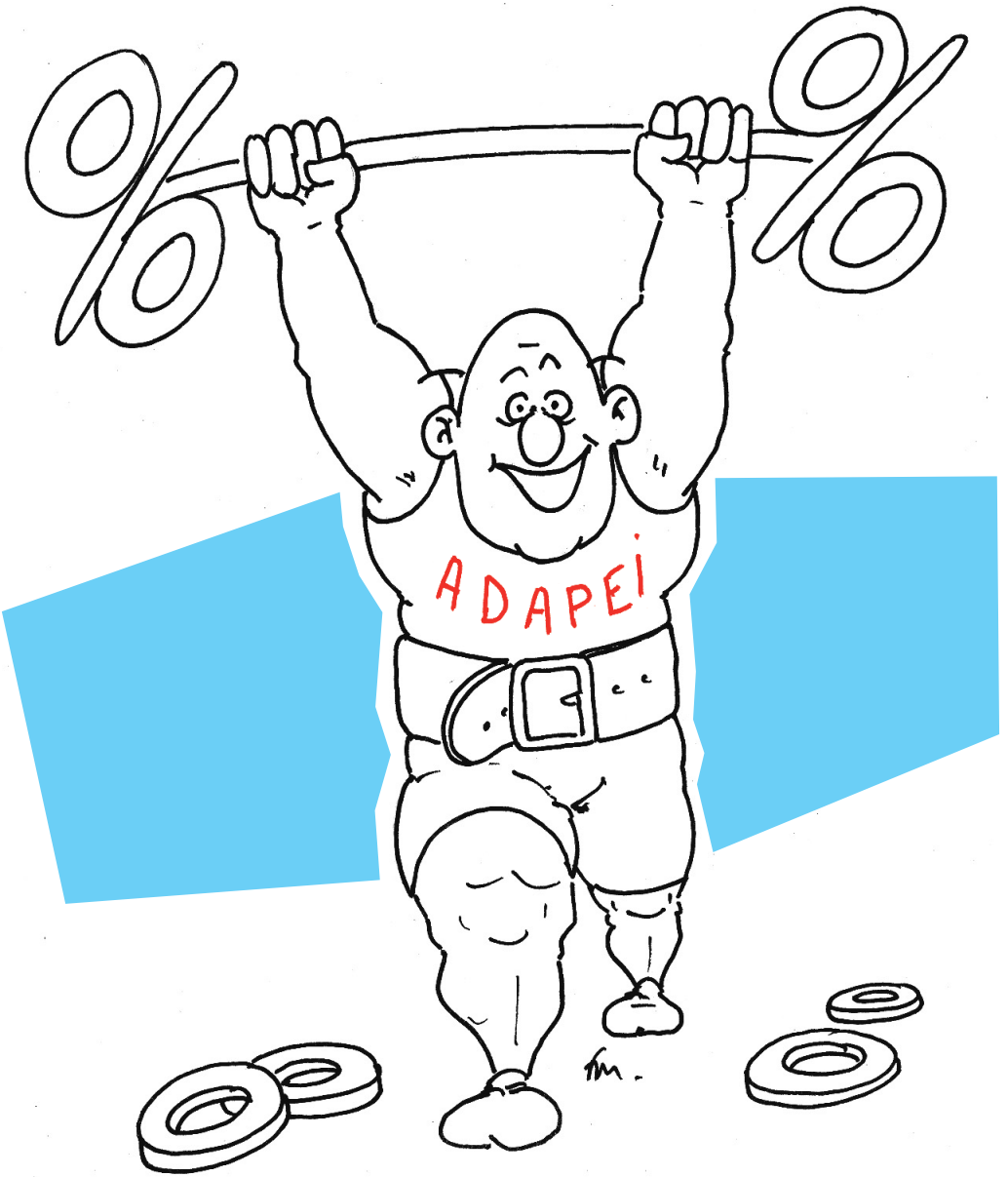
ADAPEI

Visibilité

Connaissance de l'association

Concernant la connaissance des valeurs, objectifs et actions de l'Adapei 44, le degré de connaissance avoisine **50 % pour les non adhérents** et **70 % pour les adhérents**.

De l'Adapei 44, je connais...

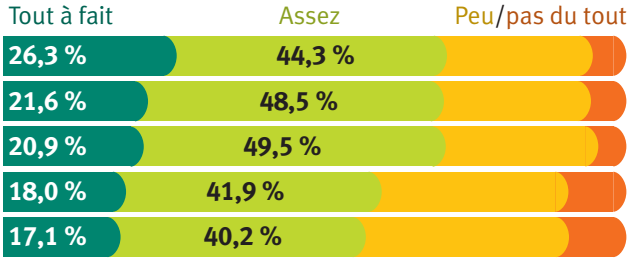

On note une méconnaissance des projets, qu'ils soient locaux ou sur le département, et ce même chez les adhérents.

Je connais ses projets...

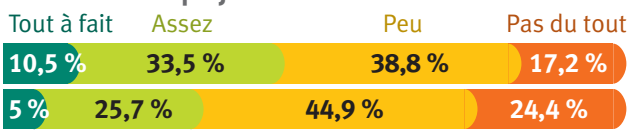

Parmi les personnes déclarant ne pas du tout connaître les projets sur la section, 63,3 % des sondés sont des urbains, 67,7 % sont des non adhérents.

Le rôle de proximité de la section territoriale est important. A peine **1 adhérent sur 2** connaît le président de l'Adapei mais **plus de 6 sur 10** le président de section ou au moins un des membres du bureau de section.

Je connais ses responsables

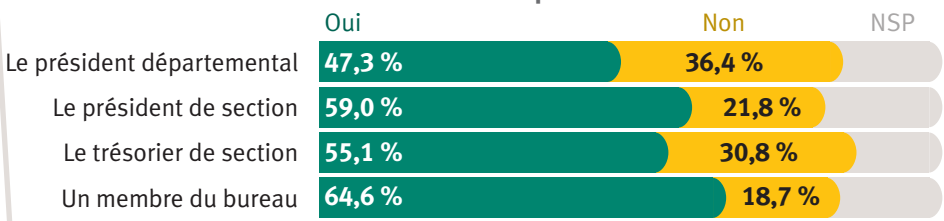

Les adhérents ont logiquement une meilleure connaissance des responsables que les non adhérents, l'écart est de l'ordre de 30 à 40 points pour chaque réponse.
Les ruraux connaissent en moyenne mieux que les urbains (avec quelque 10 points d'écart) le président et le trésorier de section ainsi que l'un des membres du bureau.

Communication

60 % des personnes interrogées jugent la qualité de la communication globalement satisfaisante.

Je trouve la qualité de la communication avec les responsables de l'Adapei 44 satisfaisante

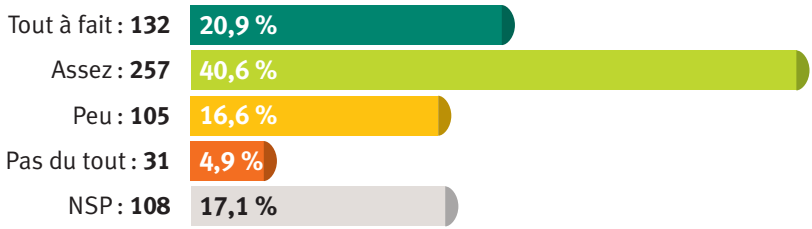

Bien que les résultats concernant la qualité de la communication soient positifs, seuls **10,6%** des personnes interrogées estiment disposer d'un niveau général d'informations totalement satisfaisant.

De manière générale, j'estime disposer d'un niveau d'information satisfaisant

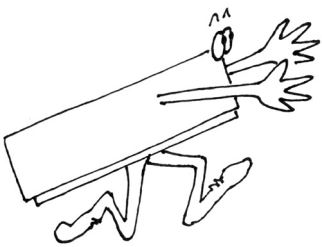

S'agissant des informations concernant les évolutions législatives, il y a une très forte disparité entre les adhérents et les non adhérents. **50 %** des adhérents se disent bien informés, près de **45 %** des non adhérents se disent mal informés.

J'estime être suffisamment informé des évolutions législatives actuelles

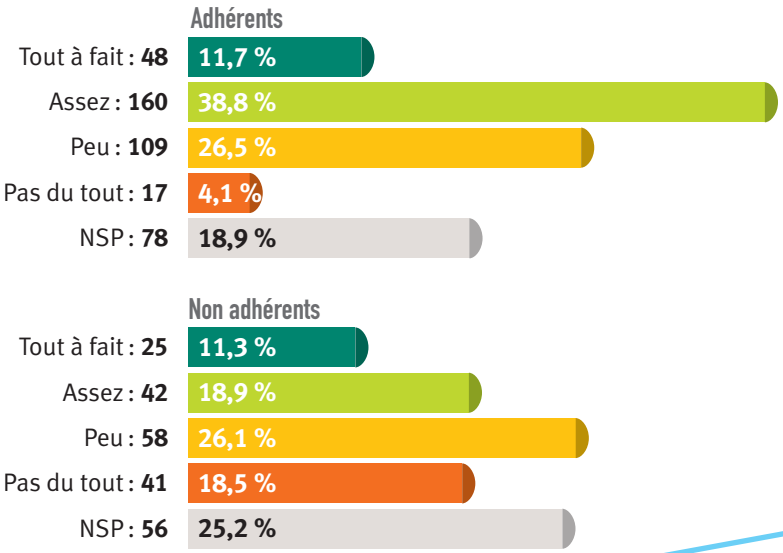

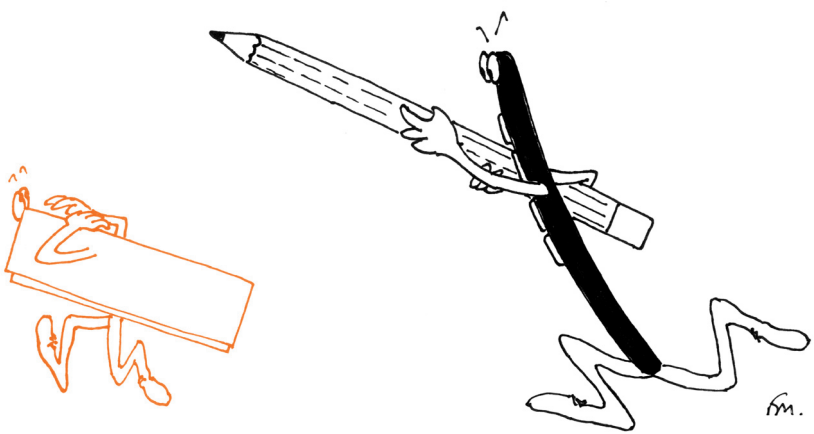

Accès à l'information

88,8 % des sondés reçoivent au moins l'un des documents de l'association.

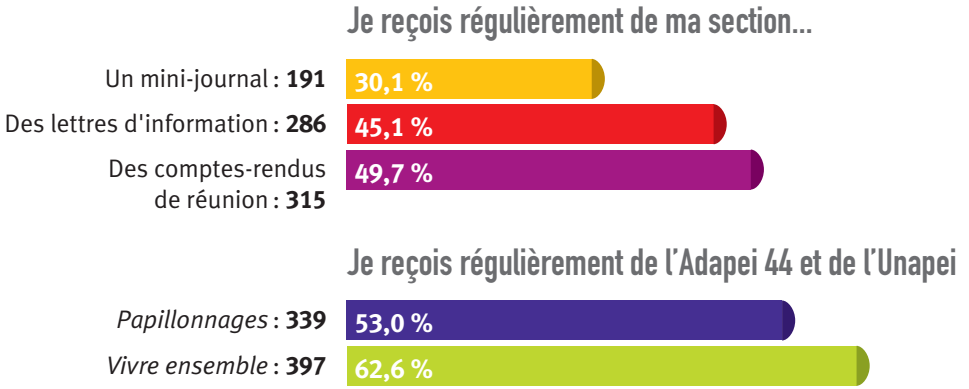

60 personnes sur 634 reçoivent tous les documents envoyés.
La situation de la communication apparaît paradoxale : d'une part les personnes interrogées trouvent satisfaisante la qualité de la communication, mais d'autre part elles déclarent ne pas disposer d'un niveau d'information totalement satisfaisant malgré une couverture importante de la population sondée par les documents envoyés.

L'accès à l'information peut également s'effectuer par le biais d'Internet, qui devient au fil des années un outil de plus en plus implanté dans les familles françaises.
Il convient toutefois de nuancer l'impact de ce vecteur de communication par le fait que **88 % des sondés** ne consultent pas le site Adapei 44, pour 57,8% d'entre-eux parce qu'ils ne possèdent pas Internet.

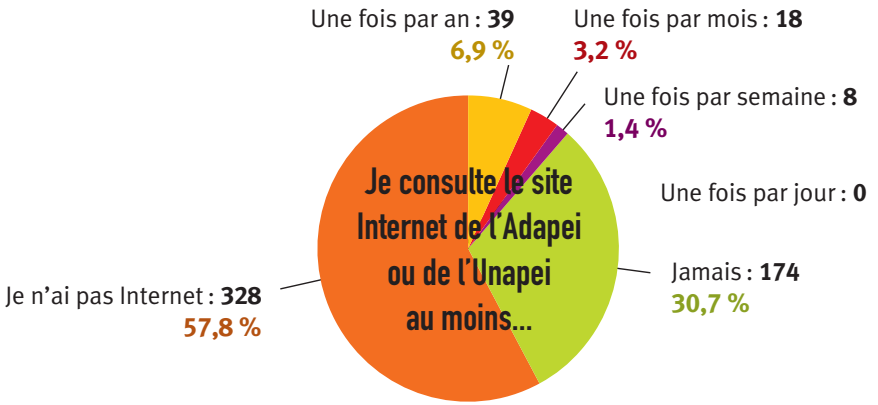

Il est à noter qu'en février 2006 en Pays de la Loire, les individus âgés de 11 à 34 ans sont 55 % à avoir accès à Internet alors qu'ils représentent 35 % de la population totale ; les plus de 34 ans sont quant à eux 45 % à avoir accès à Internet alors qu'ils représentent 65 % de la population totale.

L'Adapei 44

Quelques chiffres

Sections	Adhérents	Établissements de l'Adapei 44									
		Secteur enfants			Secteur adultes						
		EMP	IME	SESSAD	CAT	SACAT	AP	FOYER	CAA	FAM	MAS
Ancenis	82		1		1	1	1	1			
Basse-Loire	171	1	1	1	2	1	1	1	2		
Blain/Nort	87		1	1	1	1		1	1		
Châteaubriant	55		1	1	1			1			
Nantes	315	1	2	2	2		1	6	3	1	1
Pays de Retz	99		1	1	1		2	1			
Sud Loire	98				1			1	1		
Vignoble	112		1		2		1	1	1		
Total	**1 019**	**2**	**8**	**6**	**11**	**3**	**6**	**13**	**8**	**1**	**1**

Évolution du nombre de places

Évolution des effectifs d'encadrement

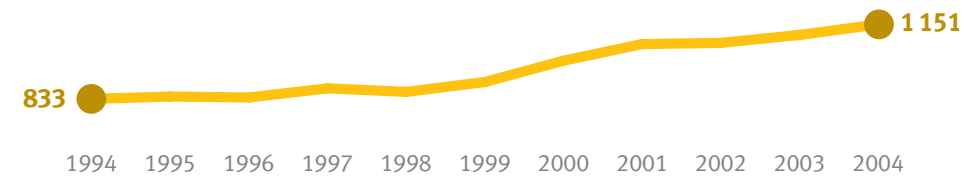

Le bureau et les présidents de section

président
Pierre Guérin

président adjoint
Dominique Moreau

vice-président
Christian Gatard

président adjoint
Roger Laurent

trésorier
Marcel Berthe

trésorière adjointe
Martine N'Diaye

secrétaire
Sophie Biette

Les projets en cours

Extension FAH pour personnes vieillissantes
ANCENIS
6 places en internat permanent
1 place en internat temporaire
2 places en accueil de jour
Avis favorable 03.05

Extension SAHA
ARTHON-CHÉMÉRÉ-PORNIC
15 places de FAH
2 places en LOGAC
Avis favorable 03.05

CAA
BLAIN
14 places en externat
Avis favorable 09.06

FAH-SAVS-LOGAC
BLAIN + CHATEAUBRIANT
1900 j. en accueil de jour
15 places en LOGAC
8 places en SAVS
Avis favorable 03.05

CAA + FAM
CARQUEFOU
7 FAM en internat + 1 en externat
18 FO en internat + 4 en externat
Avis favorable 10.04

FAM + CAA
DERVAL
32 places en foyer occupationnel
8 places en FAM
Avis favorable 06.05

FAM + CAA
SAINTE-PAZANNE
32 FO en internat + 8 en externat
8 FAM en internat + 2 en externat
Avis favorable 06.05

CAA
SAINT-SEBASTIEN
8 FO + 8 FAM en internat
+ 6 en externat
A déposer 09.06

SACAT
SAINT-HERBLAIN
18 places à temps partiel
A déposer

SACAT
NANTEST
24 places à mi-temps
Avis favorable 06.05

SACAT
ARTHON-EN-RETZ
16 places à temps partiel
Avis favorable 06.05

SACAT
VERTOU
À définir
À déposer

SACAT
CHÂTEAUBRIANT
16 places à temps partiel
Avis favorable 09.06

Doubles inadéquats
NANTES-BLAIN-MONTBERT
3 x 18 places
Déposé à la DGAS et à la DDASS

Extension du Chant
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
COUËRON
SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
18 FAH + 10 FO
18 FAH + 10 FO vieillissants
6 FAH + 9 FO vieillissants
Avis favorable 09.06

CAA Forum d'Orvault
ORVAULT
22 places en externat
Avis favorable 09.06

Service ambulatoire + accueil temporaire
MACHECOUL
18 enfants et adolescents
+ 12 adultes
Avis favorable 06.05

Service de soutien à la parentalité des parents handicapés
SAVS-CHANT NANTES
Négociation DDASS-DGAS
Adapei en cours
Avis favorable 09.06

Transformation de places FO en FAM
CAA HAUTE-MITRIE
8 places
Avis favorable 09.06

Service d'aide aux aidants (SAFE)
NANTES
35 places
Avis favorable 09.06

Service d'aide et d'accompagnement à domicile
DÉPARTEMENT 44
Ensemble des familles
Avis favorable 09.06

Projets SAHA
VARADES-LE LOROUX-BOUSSAY
En cours d'écriture

GLOSSAIRE

Secteur enfants et adolescents

EMP	externat médico-pédagogique
IME	institut médico-éducatif
SAVS	service d'accompagnement à la vie scolaire
SESSAD	service d'éducation spécialisée et de soins à domicile

Secteur adultes

AP	atelier protégé
ou **EA**	entreprise adaptée (nouvelle appellation)
CAA	centre d'accueil et d'activité
CAT	centre d'aide par le travail
ou **ESAT**	établissement ou service d'aide par le travail (nlle appellation)
CHANT	centre d'habitats et d'accompagnement nantais
FAH	foyer d'accueil et d'hébergement
LogAcc	logement accompagné
MAS	maison d'accueil spécialisée
SACAT	section annexe au centre d'aide par le travail
SAVS	service d'accompagnement à la vie sociale

MDPH	maison départementale des personnes handicapées

NSP	ne se prononce pas